

Mgr Fellay – L’attitude de la Fraternité dans les récentes discussions avec Rome

Publié le 28 février 2001
Mgr Bernard Fellay
5 minutes

Nous remercions Mgr Bernard Fellay qui nous a donné une autorisation spéciale pour publier des extraits du Cor Unum n° 68 du 28 février 2001.

L’attitude de Rome

(...) Il faut nous placer sur un domaine plus objectif, celui des faits. Quelle ligne Rome suit-elle depuis trente ans ? Voit-on quelques changements dans cette ligne ? La solution qu’on nous propose s’inscrit-elle dans cette ligne ? Correspond-elle à nos attentes, nous permet-elle de vivre, tout simplement ? Car il est clair que nous n’entendons rien changer à la Tradition, à la sainte messe, à la sainte doctrine. Quant à la ligne générale, nous ne voyons aucun acte ou document qui puisse indiquer un changement de direction à Rome. Au contraire, l’année jubilaire a bien accompli tout le programme prévu et annoncé par le Pape **Jean-Paul II** il y a déjà plus de six ans. Un oecuménisme effréné que nous avons bien déploré et contesté. La demande de pardon, la journée des témoins de la foi, **la béatification de Jean XXIII** en sont les illustrations les plus éclatantes. (...) La référence à laquelle on renvoie pour justifier les actes et les déclarations est toujours le Concile Vatican II et son esprit. En cette fin de pontificat, il y a de nombreux mécontents dans la Curie, et un certain nombre le sont pour de bonnes raisons, mais les vraies bonnes volontés semblent peser bien faiblement à côté du mal immense qui continue de se faire.

S’il est vrai, par exemple, que le document du cardinal Ratzinger *Dominus Jesus* rappelle bon nombre de vérités traditionnelles d’une manière inhabituellement forte, cependant le même document contient toutes les nouveautés de Vatican II en ce qui concerne les relations avec les autres religions, chrétiennes ou non.

En outre, les diverses opérations entreprises contre la Fraternité St. Pierre et les autres mouvements *Ecclesia Dei* ces deux dernières années, montrent très nettement l’intention de Rome de finir par faire épouser à tous les sujets de la commission *Ecclesia Dei* autant l’enseignement de Vatican II que la nouvelle liturgie. (...) Dans une lettre à Michael Davies, le président d’*Una Voce International*, **le cardinal Castrillon Hoyos** écrit que, parmi les conditions mentionnées dans le décret de la messe d’indult de 1984 (*Quattuor abhinc annos*), la seule qu’*Ecclesia Dei* considère comme encore en vigueur est le « nullam partem » : on n’accordera la célébration de l’ancienne messe qu’à ceux qui n’ont aucune part avec ceux qui mettent en question l’orthodoxie et la légitimité de la nouvelle messe.

Dans plusieurs interviews, le cardinal Castrillon Hoyos a déclaré son intention de faire comprendre aux fidèles traditionnels la continuité de Vatican II avec la Tradition.

Comment, dans ces circonstances, faut-il interpréter le geste qu’a fait Rome envers la Fraternité **saint Pie X** à la fin du XX^e siècle ? Il est clair que l’approche de Rome apparaît comme un traquenard. Et c’est pour cela que nous avons parlé dans notre communiqué d’« extrême défiance ».

Cependant la situation se complique encore un peu dans le fait, qu’en cette fin de pontificat, règne de plus en plus fortement une sorte d’anarchie autour du pape : chacun essaie d’obtenir ce qui correspond à ses propres intérêts de la part d’un pape qui ne semble plus avoir le contrôle des affaires. Ainsi, même si cela paraît contradictoire, nous ne pouvons pas exclure que le pape et/ou le cardinal

Castrillon voudraient vraiment une solution viable pour nous. Nous ne sommes plus dans la rationalité.

L'attitude de la Fraternité

Devant la situation créée par le Vatican, notre attitude est simple, elle ne change pas : il est si manifeste que notre position est radicalement juste que ce serait une erreur de changer ou faire une concession sur un quelconque point essentiel.

Ainsi le **premier principe** qui dirige notre action vise d'abord à la conservation des biens de la Tradition, doctrinale, liturgique et disciplinaire. Dieu a permis que nous soyons dépositaires des plus grands trésors de la sainte Église : ce n'est pas le moment de les galvauder, mais de les garder jusqu'au sang.

Un **deuxième principe** découle de la considération de l'indéfectibilité de l'Église. Et par conséquent un *a priori* favorable non pas à toute discussion, mais à la possibilité d'une grâce inattendue, dont il faut bien sûr vérifier l'authenticité avant d'aller plus avant.

La situation romaine ne s'étant pas encore modifiée fondamentalement, quoique les signes d'affaiblissement et d'effritement de l'autorité soient de plus en plus nets, c'est la méfiance qui domine.

Dans tous les cas, puisque Rome s'approche de nous, essayons d'en tirer le maximum de bien pour l'Église.

(...) Ne nous laissons pas agiter par les choses qui passent. Pour nous, résolument, nous ne voulons pousser ni dans un sens ni dans l'autre. Plus que jamais, nous tenons à suivre la ligne de **Mgr Lefebvre** qui disait ne pas vouloir précéder la divine Providence. Cette dernière se manifeste toujours en son temps. Nous n'avons pas le droit d'exclure *a priori* une intervention de la Providence dans une affaire qui touche de si près l'Église. Mais notre devoir est de bien discerner. Un jour viendra... Restons confiants, avec une très grande sérénité au sujet de tous ces événements.

[...]

+ **Bernard Fellay**, Supérieur Général de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**,
21 février 2001, Mercredi des Cendres.